

# Flash

## Réponses à vos questions après le récent cessez-le-feu

### Messages-clés

1. Les États-Unis et l'Iran se sont accordés sur un cessez-le-feu pour deux semaines afin d'avoir le temps d'ouvrir des discussions de paix. Cet accord prévoit la réouverture du détroit d'Ormuz. Même si ces annonces apportent un soulagement à court terme, l'incertitude devrait rester importante au cours des prochaines semaines.
2. Malgré les annonces, les prix du pétrole brut Brent au comptant restent élevés, alors que les prix à six mois s'établissent juste au-dessus de 80 USD, ce qui impliquerait une désescalade durable à court terme et une reprise rapide des exportations de pétrole depuis le Golfe. Cela pourrait s'avérer un peu optimiste.
3. Les investisseurs doivent diversifier leurs placements au-delà des seules actions et obligations. Nous ajouterons une exposition à l'or et à d'autres matières premières, aux infrastructures et aux hedge funds.
4. Nous nous attendons à ce que la hausse des prix de l'énergie actuelle renforce le thème de la sécurité énergétique en Europe et en Asie, stimulant les investissements dans la production d'énergie renouvelable et nucléaire ainsi que dans les batteries de stockage.
5. Nous voyons un dollar américain légèrement plus faible sur 12 mois, visant 1,20 USD par euro.

### 1. Les marchés pétroliers sous-estiment-ils les effets à long terme de la perturbation de l'approvisionnement ?

Le prix actuel des contrats à terme sur le pétrole brut Brent suggère une forte baisse des prix du pétrole entre juin (111 USD/baril) et décembre (82 USD/baril). Cela s'explique vraisemblablement par l'anticipation d'une désescalade du conflit actuel en Iran et de la reprise du trafic maritime via le détroit d'Ormuz.

Toutefois, même dans ce scénario optimiste de désescalade, il est peu probable que les perturbations d'approvisionnement en pétrole et en gaz disparaîtront. Il faudra des mois, voire des années, pour que les exportations de pétrole et de gaz naturel du Golfe retrouvent le niveau d'avant le conflit.

Le risque est donc que les prix du pétrole au comptant baissent, mais que les prix du pétrole à plus long terme trouvent un nouvel équilibre bien au-dessus des niveaux d'avant le conflit, à un prix qui pourrait s'établir à plus de 80 USD. Pour l'instant, le marché pétrolier semble évaluer un scénario relativement optimiste en Iran. Le risque est que le conflit dure plus longtemps, et que les prix des contrats à terme de pétrole pour décembre et au-delà ne prennent pas suffisamment en compte cette hypothèse.

### 2. Alors que les marchés boursiers et obligataires semblent de plus en plus positivement corrélés lors des crises, devons-nous penser au-delà d'une l'allocation d'actifs 60:40 actions/obligations ?

Oui. Le paradigme d'allocation d'actifs 60:40 actions/obligations a très bien fonctionné au fil du temps depuis la fin des années 1990. Il repose sur le postulat que lorsque les marchés boursiers chutent en période de crise et de récession économique, les prix des obligations augmentent généralement et amortissent ainsi les effets de la chute des actions.

Cependant, cette corrélation négative entre actions et obligations ne s'applique que lorsque l'inflation reste autour de l'objectif de 2 % des banques centrales. Cela a été largement le cas pour les grandes économies avancées de 1994 à 2021. Alors que nous prévoyons que les prix du pétrole et du gaz resteront bien au-dessus des niveaux d'avant le conflit à moyen terme, les taux d'inflation globaux pourraient rester plus proches de 3 % que de 2 % sur la même période.

À 3 % d'inflation, la corrélation entre les actions et les obligations mondiales passe de négative à positive. Dans un environnement plus inflationniste comme celui de 2022, les rendements obligataires ont tendance à augmenter (et les prix des obligations à baisser). Cette hausse met également une pression sur le prix des actions par un niveau de valorisation, en relatif, plus faible. Nous devons nous attendre à d'autres périodes comme 2022 à l'avenir, compte tenu des tensions géopolitiques accrues et donc du risque de perturbations futures de l'approvisionnement.

Cela souligne la nécessité de diversifier les portefeuilles d'investissement bien au-delà des actions et obligations. Nous recommandons de privilégier les matières premières (en particulier l'or), les infrastructures (cotées ou privées) ainsi que des fonds alternatifs ou des hedge funds afin d'améliorer la diversification et la robustesse du portefeuille.

Edmund Shing, PhD

Global Chief Investment Officer  
BNP Paribas Wealth Management



**3. Les prix actuels élevés du pétrole et du gaz vont-ils stimuler la demande accrue pour les solutions de production et de stockage d'énergie renouvelable ?**

Oui ! Pour les régions importatrices d'énergie comme l'Asie et l'Europe, l'environnement actuel de prix de l'énergie douloureusement élevé ne manquera pas de recentrer les efforts relatifs à l'amélioration de la sécurité énergétique nationale/régionale. Cela protégera mieux ces régions contre les perturbations futures de l'approvisionnement en combustibles fossiles et la volatilité inflationniste des prix. Fait intéressant, même les États-Unis, aujourd'hui plus grand producteur mondial d'hydrocarbures, ne sont pas à l'abri de la volatilité mondiale des prix de l'énergie. Les prix de l'essence et du diesel au détail aux États-Unis ont bondi de 30 % à 40 % depuis début mars.

Pour l'Europe et l'Asie, nous prévoyons un investissement accru dans la production d'électricité renouvelable et nucléaire en raison du conflit actuel en Iran. De même, pour améliorer la robustesse des réseaux électriques, nous nous attendons également à ce que l'Europe suive le chemin de la Chine en investissant de plus en plus dans les systèmes de stockage électrique par batterie (BESS) des productions solaires et éoliennes, et ainsi permettre un accès continu à la production d'électricité renouvelable dans les réseaux.

À plus long terme, cela pourrait également encourager fortement à trouver des alternatives au diesel pour le fret maritime et routier, telles que les piles à combustible à base d'hydrogène.

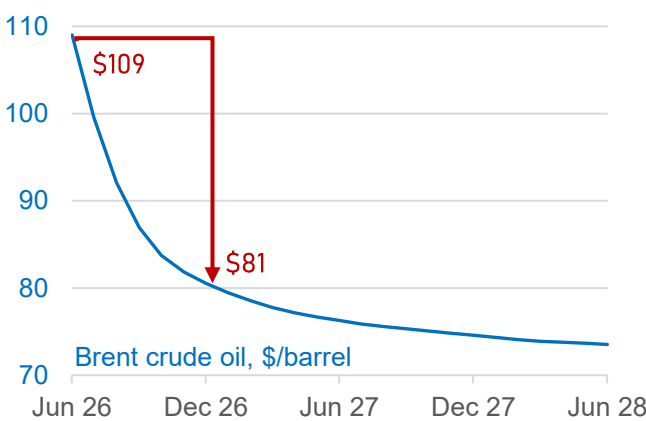
**4. La vigueur actuelle du dollar américain est-elle durable? Doit-on s'attendre à un dollar plus faible ?**

Nous devrions mettre en perspective la « force » actuelle du dollar américain. L'indice Bloomberg du dollar américain n'a progressé que de 3 % depuis le plus bas récent de fin janvier, dont 2 % sur le mois de mars. Selon cet indice, le dollar américain reste toujours 8 % plus faible qu'au début de l'année 2025 et évolue dans une fourchette étroite depuis mi-2025. Sur cette base, le statut de valeur refuge du dollar américain n'est pas très évident.

Dans le même temps, il faut se rappeler que le gouvernement américain dépense entre 1 et 2 milliards de dollars par jour, juste sur la défense, (soit 30 à 60 milliards de dollars rien qu'au mois de mars), et que le déficit budgétaire fédéral américain de 2026 était prévu à plus de 6 % du PIB hors de ces dépenses supplémentaires. La combinaison d'une inflation attendue plus élevée et d'un besoin accru de refinancement de la dette a fait grimper le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans à 4,3 % fin mars, contre 3,9 % fin février.

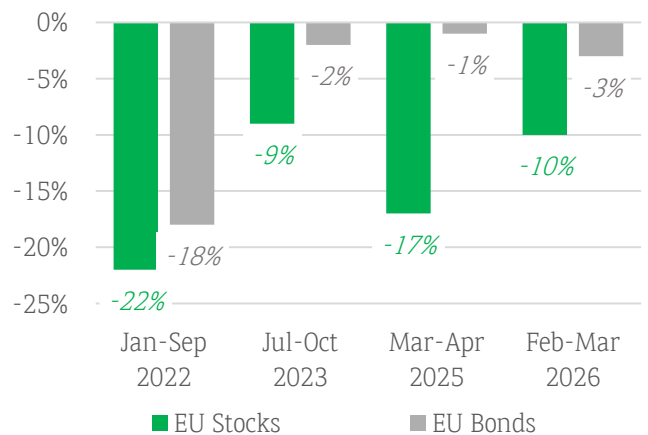
A l'avenir, il est probable que le réinvestissement des revenus pétroliers et gaziers du Moyen-Orient dans les actifs en dollars américains soit plus limité, alors que l'état fédéral américain a des besoins accrus de refinancement à court terme. Cela conduira finalement le dollar américain à baisser face aux autres grandes monnaies. Nous maintenons notre objectif EUR/USD sur 12 mois à 1,20 USD (valeur de 1 euro) contre 1,16 USD actuellement.

**PÉTROLE BRUT BRENT DE DÉCEMBRE 28 USD EN DESSOUS DE LA LIVRAISON EN JUIN**



Source : Bloomberg

**DEPUIS 2022, LORSQUE LES ACTIONS ONT CHUTÉ, LES OBLIGATIONS N'ONT PAS AIDÉ**



Source : Bloomberg, BNP Paribas. Note : STOXX Europe 600 index, Bloomberg Euro Treasury Bond index returns

# CONNECT WITH US



**wealthmanagement.bnpparibas**

## DISCLAIMER

Le présent document commercial est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme de droit français, Siège social 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris, immatriculée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché.

Ce document est confidentiel et destiné exclusivement à l'usage de BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA ou de leurs sociétés affiliées (« BNP Paribas ») et des personnes à qui ce document a été remis. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas.

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quel que soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement.

Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit dans le présent document est soumis à la lecture et à la compréhension préalables de la documentation légale concernant le produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et obligations des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans le produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions. Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document.

En tant que distributeur des produits présentés dans ce document, BNP Paribas peut recevoir des commissions de distribution sur lesquelles vous pouvez obtenir de plus amples informations sur demande spécifique. BNP Paribas, ses employés ou administrateurs peuvent avoir des positions dans ces produits ou avoir affaire à leurs émetteurs.

En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.

© BNP Paribas (2026). Tous droits réservés.

Images de Adobe Stock.



**BNP PARIBAS**  
**WEALTH MANAGEMENT**

The bank  
for a changing  
world